

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces: —

Six lignes, première insertion, \$0.50
Chaque insertion subséquente, 0.12 1/2
Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00
Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance.
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 15 FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CRIME D'UN AUTRE.

(Suite.)

Alors, la peur, à son tour, s'empara d'elle. Oui, elle eut peur, peur de la mort...

Elle rempli d'air ses poumons et avec un reste d'énergie désespérée, elle appela deux fois :

— Au secours ! au secours !
Sa voix se perdit dans un sifflement du vent.

Elle fit encore quelques pas en chancelant ; puis le nuage qui couvrait ses yeux s'épaissit, elle ne vit plus rien. Ses deux jambes fléchirent ensemble ; dans un râlement elle jeta ce dernier cri :

— Maudite !

Et elle tomba en travers de la route, sans lâcher son enfant, qu'elle étreignait dans ses bras roidis.

La secousse fut violente. Le petit se réveilla en sursaut. Bien garanti du vent, de la neige et du froid, il s'était peu à peu réchauffé. Ne se sentant plus bercé par le mouvement de la marche, il glissa dans son enveloppe et sortit sa tête. Il vit sa mère sans mouvement, étendue sur la neige.

Aussitôt il se mit à pousser des cris perçants, sans écho sur ce coin de terre désolé.

Mais, comme si le ciel se fût subitement trouvé satisfait, la neige cessa de tomber, une dernière bourrasque tourbillonna sur le lieu du drame et la tempête passa, allant porter plus loin son souffle furieux.

Sur la même route, en arrière, deux voitures bien fermées, traînées par des chevaux efflanqués, s'avançaient lentement. Les sabots des chevaux, mal ferrés, s'enfonçaient dans la neige et glissaient sur la terre gelée. Ces deux voitures appartenaient à des saltimbanques, qui, revenant d'une foire, se rendaient à Gray.

Dans la première voiture, enveloppés dans de vieux manteaux, des couvertures de laine trouées, des lambeaux d'étoffes de toutes les couleurs, des hommes, des enfants étaient couchés, pilemèle, les uns sur de minces matelas, les autres sur la paille.

C'était un mélange bizarre de visages vieux et jeunes, plutôt laids que beaux, de regards sombres, de traits contractés par la souffrance ou les soucis du lendemain, de tristesse profonde et de gaieté stupide ou navrante ; l'image, enfin, de ce que la misère peut montrer de plus douloureux.

C'était bien la misère, en effet, qui avait rassemblé ces hommes et ces femmes déclassés, destinés fatalement à souffrir ensemble.

Cependant, la troupe entière n'était pas dans la voiture. Deux hommes, dont le plus âgé pouvait avoir trente ans, en étaient descendus. Ils marchaient en avant, les mains dans leurs poches, la tête baissée, et à si peu de distance du premier cheval, qu'ils sentaient par instant la vapeur chaude qui s'échappait de ses naseaux.

Tout en marchant, ils causaient. Naturellement ils se plaignaient de leur triste destinée.

Le plus âgé était le paillasse, le pitre de la troupe, celui qui recevait les coups de pieds des uns, les gifles des autres avec force grimaces, contorsions, pleurs ou éclats de rire. Il faut bien amuser le public qui regarde !

L'autre, un grand garçon de vingt-cinq ans environ, jouait les premiers rôles : Buridan dans la *Tour de Nesle*, le comte de *Geneviève de Brabant*, et je ne sais plus quoi dans la *Pie Volante* ou la *servante de Palaiseau*.

Il portait des moustaches et avait les cheveux coupés courts.

Son compagnon, au contraire, avait la figure rasée et ses cheveux longs et plats tombaient sur son cou tout autour de sa tête.

Autant le plus jeune avait l'air fier, content et sûr de lui, autant le paillasse paraissait humble, timide, désolé. Il y avait de l'amertume dans le pli de ses lèvres, quelque chose de triste et de résigné dans l'éclat de son regard. Si bas qu'il fût tombé, ce malheureux n'avait pas perdu toute conscience de sa dignité ; un peu de l'homme subsistait encore en lui.

— Tu te plains, Paillasse, dit le Buridan, continuant la conversation, et cependant tu manges à peu près tous les jours ; quand la recette a été bonne, n'as-tu pas comme moi, ton demi-setier de vin et ta tasse de café ?

— Oui, je me plains, parce que ma mère, une brave femme qui demeurait à La Chapelle, près de Paris, ne m'a pas mis au monde pour ce chien de métier que je fais.

— Madame ta mère était donc une princesse ?

— Non, mais c'était une honnête femme.

— Ah ça, mon bel ami, te croirais-tu déshonoré parce que, quand la baraque est montée, tu fais une heure de parade afin d'allécher les bonnes gens qui ont quelques gros sous dans leurs poches ?

— Non, mais cela ne me plaît pas ; j'aimerais mieux faire autre chose.

— As-tu un autre état ?

— Hélas ! non ; seulement, j'ai été à l'école et je sais lire et écrire.

— Aujourd'hui, mon pauvre Paillasse, tout le monde sait lire et écrire ; cela ne suffit pas, il faut du talent. Est-ce que tu crois que je n'ai pas travaillé pour arriver à remplir les premiers rôles dans la troupe du père Croquefer ?

— Du talent, j'en ai peut-être, répondit modestement le paillasse.

L'autre haussa les épaules en riant. — Si seulement tu avais fait tes classes, reprit-il ironiquement.

— Est-ce que tu es bachelier, toi ?

— Non, mais je sais lire le latin.

A son tour, le paillasse ébaucha un sourire.

— Enfin, quel serait ton rêve ? interrogea le Buridan.

— Je voudrais pouvoir me mettre à mon compte.

— Et vendre ?

— Je ne m'entendrais pas au négoce. Ce que je voudrais, ce serait d'avoir à moi, à moi seul, une petite voiture avec un cheval, une mule ou seulement un âne.

— Tu n'es pas dégoûté... Et avec cela ?

— Avec cela, une douzaine de marionnettes habillées que j'irais faire causer de village en village pour amuser les petits enfants.

— Parbleu, répliqua l'autre avec son ton narquois, voilà un beau rêve, vraiment ; mais, mon cher Paillasse, il faudrait les faire parler tes marionnettes. Premièrement, il faut avoir des pièces ; deuxièmement, il faut en savoir par cœur tous les rôles ; ensuite, faire la voix du vieillard, de l'enfant, celles de la mère, de la duègne, de l'amoureux, du traître, de la jeune fille...

— Oh ! je saurais contrefaire ma voix ; quant à des pièces, j'en ai déjà trois ou quatre dans ma tête, toutes faites.

— Ah ! c'est différent, du moment que monsieur est auteur... M. Bouchardy et M. d'Ennery n'ont qu'à se bien tenir.

— Malheureusement...

— Achève, Paillasse, achève ; va, pendant que tu y es, ne te gêne pas ; il ne t'en coûtera pas davantage.

— Eh bien, ce qui me manque, c'est l'argent.

— Ah ! la bonne histoire ! s'écria le jeune homme en riant aux éclats. De l'argent ! est-ce que nous savons le poids qu'il pèse, nous autres ? Paillasse, si j'en avais moi, est-ce que tu t'imagines que je serais sur la route à cette heure de la nuit, marchant dans la neige et grelottant de froid ?

Le paillasse poussa un profond sou-

pir et serra frileusement autour de lui son quart de manteau rapiécé.

A ce moment, les cris de l'enfant, à genoux près de sa mère immobile, frappèrent leurs oreilles.

XXII

LE PAILLASSE

Les chevaux, sentant que quelque chose d'extraordinaire se passait sur la route, avaient dressé leurs oreilles, reniflé bruyamment, puis finalement, s'étaient arrêtés.

Le paillasse et son compagnon étaient déjà auprès de l'enfant, qui continuait à remplir l'air de ses cris et de ses gémissements.

Ils virent la pauvre Lucile glacée, roide. Ils la relevèrent, ne pouvant dire si elle était morte ou si lui restait encore un souffle de vie.

Le paillasse, remarquant qu'elle avait à son bras un sac de cuir, le prit et le passa au sien.

Trois hommes étaient sautés lestement à bas de la voiture que l'un d'eux fit avancer. Alors, sur l'ordre du chef, qui portait le nom caractéristique de Croquefer, la mère et l'enfant furent reçus dans la voiture par les femmes, qui s'empresèrent de donner des soins à Lucile et de réchauffer le pauvre petit qui était, lui aussi, dans un fort piteux état.

La malheureuse vivait encore ; mais on croyait à chaque instant qu'elle allait exhiler son dernier soupir.

Sous l'action de frictions énergiques et de quelques gouttes d'eau-de-vie qu'on parvint, non sans peine, à lui faire avaler, un peu de chaleur revint à ses membres paralysés. Elle ouvrit même les yeux, mais ils restèrent sans regard et sans lumière. Elle ne voyait pas. Entendait-elle ? On n'aurait pas pu le dire ; mais il y a lieu d'en douter. Son corps conservait la rigidité d'un cadavre, et son visage sans mouvement, mort ou paralysé comme le reste, ne pouvait indiquer qu'elle eût retrouvé la sensation.

Le petit Edmond, réchauffé, s'était endormi entre les pattes d'un gros chien de montagne à longs poils, qui lui léchait, sans s'arrêter, avec une sollicitude touchante, la figure et les mains.

Les hommes de la troupe devaient marcher en tête du premier cheval, probablement pour l'exciter, deux par deux, à tour de rôle, pendant une heure ou deux heures.

Buridan et Paillasse avaient été remplacés. Le premier était monté dans la première voiture. Encore un avantage, dû à la supériorité de son emploi, sur le pauvre paillasse qui n'était pas admis dans l'appartement roulant de l'aristocrate Croquefer.

Paillasse avait donc grimpé dans la seconde voiture, où, tant bien que mal, il s'était arrangé une niche parmi les toiles de la tente, les décors du théâtre et les bois du baraquement. Il était fort impressionnable et il fut assez longtemps à se remettre de l'émotion que lui avait causée la douloureuse rencontre de tout à l'heure.

Alors il se souvint du sac de cuir qu'il avait pris au bras de la jeune femme, sans que son camarade, fort troublé d'ailleurs, s'en fût aperçu. Qu'en avait-il fait ? Il ne se souvenait pas de l'avoir jeté dans la première voiture ; il l'avait donc apporté avec lui. Comme il lui était absolument interdit d'avoir de la lumière, par respect de la propriété ambulante de l'honorable Croquefer, il sortit de sa niche et chercha dans la voiture, à tâtons, en rampant comme un boa. Au bout de quelques minutes sa main rencontra le sac. Il s'aperçut qu'il était peu rempli et cependant assez lourd. Il le secoua ; mais il n'y eut à l'intérieur qu'un bruit sourd. Peu à peu le démon de la curiosité s'empara du paillasse ; le sac était fermé mais il avait senti la clef d'acier qui pendait attachée à l'anse. Après un moment d'hésitation, il mit la clef dans la serrure et le sac s'ouvrit.

(A continuer.)

Chemins de fer du Pacifique canadien.

Avis aux entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS seront reçues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, jusqu'à six heures p. m., le 16 du courant.

Pour niveler 500 milles de sa ligne principale

dans le Territoire du Nord-Ouest. Le point de départ de l'ouvrage sera à 200 milles environ à l'ouest de Winnipeg.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Les plans peuvent être vus et toutes les informations nécessaires obtenues de W. B. Smellie, ingénieur consultant, au bureau de la Compagnie à Montréal.

Par ordre des directeurs.

CHARLES BRINKWATER, Secrétaire.

10 février 1882.

DEUX MAGNIQUES PIANOS A VENDRE

PAR

Oct. Lemieux & Cie.

Nous avons reçu deux magnifiques Pianos carrés de 7 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée et deux instruments de qualité supérieure. Ils seront vendus à moitié prix de la valeur et seront garantis pour aucun temps désiré par l'acheteur.

S'adresser à notre Salle d'Exposition, rue et faubourg St. Jean, Québec.

PAR OCT. LEMIEUX & CIE, Encanteurs.

30 décembre 1881.

VALENTINS ! VALENTINS !

NOUVELLEMENT REÇUS

A. F. E. DARVEAU

On trouvera à ma librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis les Valentins communs, qui se vendent un centime, jusqu'au beau Valentin en dentelle, avec joyaux et riches ornements et que j'ai dans tous les prix depuis cinq centimes à cinq piastres. Une remise libérale sera faite au commerce.

Tous ces Valentins peuvent être envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désirent en avoir, pourront toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevant franco par la poste.

Une visite est respectueusement sollicitée, A. F. E. DARVEAU, 151, rue St. Joseph, St. Roch. (Vis-à-vis le presbytère.)

25 janvier 1882.

MARCHANDISES D'ETAPE.

Nous venons d'ouvrir sept caisses de Marchandises d'Etape comprenant : Laine, à Chemises, à Draps, à Serviettes, à Nappes, à Verrierie, Moussoine unie et fleurie, Broderies suisses, etc.

Corsets.

Nous avons reçu un grand assortiment de Corsets. Il y en a au delà de six formes différentes, parmi lesquelles le "Corset Flexible" du Dr. Warner, et le "Contour", qui est des plus gracieux.

Articles de Deuil.

Ce département ne craint aucune concurrence. On y trouvera les meilleures qualités de Serges, Cachemires, Mérinos et Cordés français, Lustré et Crépe de toute largeur.

Bonneterie Ecossoise

Fracs, Caleçons, Justaucorps de toute grandeur.

Venant d'être reçu :

Un grand assortiment de Tweeds canadiens et écossais, Diagonal bleu et noir, Doublures de fat taillé.

Nous attirons particulièrement l'attention sur les habillements complets que nous confectionnons sur commande pour \$12.50 et au-dessus. Nous faisons sur commande, un habit et une veste en drap, et un pantalon de tweed, pour \$12.75 et au-dessus.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique.

4 février 1882.



CANAL WELLAND.

Avis aux personnes qui s'intéressent à poser les lumières électriques.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, MARDI, le 2 e jour de FÉVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées : on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 31 Janvier 1882. 6 février 1882—21 2s

A LOUER.

Deux magnifiques résidences, situées au No. 29 Rue St. Jean, une maintenant occupée par le Doct. Venner et l'autre par M. A. Wattiers. Possession, 1er Mai 1882. S'adresser à

GINGRAS & LANGLOIS, No. 34 Rue du Palais. 10 février 1882.

A LOUER.

Cette magnifique et spacieuse résidence portant le No. 126, Terrasse Stadacona, Grande Allée, et occupée maintenant par R. J. Lesueur, Éouier. Possession le 1er mai prochain. S'adresser à

WILLIAM BIGNELL, Notaire. 10 février 1882—10f

A LOUER.

Trois logements dont l'un avec Magasin, Rue St. Joseph, quartier Jacques-Cartier, No. 388, 390, et 391. S'adresser à Le. Leclerc, écrivain, Rue de la Couronne No. 34, ou au soussigné au Palais de Justice.

L. J. C. FISET, 2 février 1882—1mp.

A LOUER.

Au village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis, un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière.

Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer du Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles. S'adresser à

F. X. COUILLARD, Village de Lauzon. 28 janvier 1882—1mp

A LOUER.

Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy. S'adresser à

E. G. CANNON, N. P. 21 janvier 1882.

A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le soussigné ayant loué les édifices occupés ci-devant par MM. Thibault & Frère, désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices font face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT, 5 janvier 1882.

A LOUER

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Valier, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hauts de maison, même localité.

A. J. AUGER, No. 105, rue St. Pierre. Québec, 10 juin 1881.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Magnif. pub. poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux à S. T. Garant transporteur, ce printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin qu'il occupe aujourd'hui. 31 janvier 1882.

Maison à vendre à St. Romuald

Une magnifique maison en pierre à deux étages de 38 sur 40 pieds avec magasin, située sur un des plus beaux postes de la place. S'adresser à

TH. BEJIN, St. Romuald, Lévis. 2 février 1882—1m

A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski. S'adresser à

AUGUSTIN ROSS, Station de Ste. Flavie. 23 décembre 1881—3m

GOELETTE A VENDRE.

Goëlette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache," avec tous ses agrès (est excepté), la dite Goëlette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis. S'adresser pour information au

BUREAU DES PILOTES, Québec. Ou à

M. AUGUSTE DESPRE, Surintendant des Pilotes, Résident à St. Joseph, de Lauzon. 13 janvier 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre—M. P. Laberge, N. P. On demandé. Canal Welland—F. Braun. Encom de Livres Rares et Précieux—Oct. Lemieux & Cie. Vins des Vignobles de la Villa—M. Brown. Le Dentifrice Elliott. Marchandises d'Étipe—Fyfe, Wright & Leitch. Commis demandé—F. M. Dechêne. Valentins—A. F. E. Darveau. Marchandises d'Étipe—Glover Fry & Cie. Jeunes filles demandées—Boite, 936 Bureau Poste, Québec.

QUEBEC,

MERCREDI, 15 FÉV. 1882.

LETTRES PARLEMENTAIRES.

Ottawa, 14 février.

J'aime à croire que mes sympathiques confrères qui me font partir si souvent pour Paris, seront aises de me retrouver à Ottawa et que mes fidèles lecteurs, que je vais essayer de tenir au courant des petits événements parlementaires, ne se plaindront pas trop de ce changement de destination.

La session se dessine à peine, et la huitaine qui nous sépare encore du Carême est consacrée aux fêtes : on danse et dîne un peu partout. Cette semaine, deux bals à Rideau Hall. Les grands travaux ne commenceront qu'avec les jours d'abstinence et c'est sur le chemin de l'Église que l'Etat reprendra tous ses droits.

N'allez pas croire cependant que la politique chôme. On fait pour commencer la part des dames, la part du feu ; mais cela n'empêche pas les députés utiles ou consciencieux de s'atteler à la besogne. Les comités s'organisent en même temps que les quadrilles se forment. Les bills s'ébauchent simultanément avec la flirtation. Le plaisir dans les âmes fortes n'a jamais nui au travail et les gens ennuyés n'en sont pas plus sérieux pour cela.

Vous penserez bien du reste que sir John et M. Blake, sir Chas. Tupper et sir Hector Langevin, sir Leonard Tilley et sir Richard Cartwright, ne se laissent pas follement distraire et qu'ils ne prennent aux distractions mondaines que juste la part qu'il faut pour alléger les soucis du pouvoir ou les anxiétés de l'opposition, pour nuancer un rôle de premier ordre.

On ne peut guère s'étonner si Ottawa s'amuse et si la session débute si joyeusement. La capitale suit l'exemple que lui donne le reste du pays. Le Canada n'a jamais été si gai que cette année. Faut-il encore faire honneur de cette gaieté universelle à la politique nationale, et est-ce M. Tilley qui conduit l'orchestre qui nous fait ainsi tous danser ? Le mouvement en cadence est parti de Québec. Montréal bien grave en ces dernières années, et qui semblait voué aux distractions dont les femmes sont bannies, a suivi. Ottawa essaie, dans les quelques jours qui lui restent avant le Carême, de regagner sa suprématie disputée, de reprendre le sceptre mondain qui lui a échappé et que Québec tient d'une main si délicate et si ferme.

Au milieu de toutes ces fêtes, au sein de tous ces plaisirs, en a vu, comme c'était de rigueur, se dessiner les formes sévères d'un caucus. M. Blake a réuni ses partisans, simplement pour voir à l'organisation préliminaire. La chose s'est faite sans orchestre. On a remarqué au dehors l'absence de M. Mackenzie. Il n'y a rien là cependant de digne de remarque. Il est tout naturel que M. Mackenzie laisse M. Blake former les cadres de son armée à sa guise, sans le gêner par sa présence et l'importuner de ses conseils. Il n'a pas dû lui en coûter beaucoup de s'abstenir : il a vu assez de caucus en sa vie, il en a, pour son propre compte, organisé un assez grand nombre, pour être rassasié là-dessus.

La rivalité entre les deux chefs libéraux n'éclatera pas de cette façon dans le menu détail : M. Mackenzie a trop de sens et de dignité pour cela ; elle

va couvrir sous la cendre jusqu'à ce que M. Blake arrive au pouvoir. C'est alors seulement que l'ancien chef du parti libéral goûtera le plaisir de la vengeance. Il reprendra le jeu de M. Blake où celui-ci l'a laissé, ne tiendra pas en place dans son parti, entrera au ministère par une porte pour en sortir aussitôt par l'autre, ou grimpera par la fenêtre pour se laisser glisser, l'instant d'après, par le guichet. Il sèmera ainsi le doute et l'inquiétude, fera naître le malaise et finalement provoquera les crises qui feront sentir sa puissance en portant atteinte à celle de son rival.

INFORMATIONS.

—Un extra de la Gazette Officielle, paru hier soir, convoque définitivement les chambres de cette province pour le huit mars.

—On pense que sir Leonard Tilley fera son exposé financier vers le 24 du courant.

—L'hon. M. Chapleau a visité dimanche soir et lundi, St. Jérôme et St. Sauveur, dans le nord de son comté. Il a été reçu, dans les deux endroits, par les autorités municipales, et dans chaque localité une adresse lui a été présentée par le maire au nom de la population. Le premier ministre est arrivé à Québec hier.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Séance du 14.

M. Amyot demande un état indiquant le chiffre des revenus qu'on a obtenus par les droits sur le tabac canadien. Il parle assez longuement sur sa motion et dit que ces revenus ont dû être bien petits. Il ajoute que les droits sur le tabac canadien n'accroissent aucune protection à nos cultivateurs.

Sir H. Langevin répond que cette question recevra l'attention du gouvernement, et que si celui-ci décide d'apporter quelque changement aux droits actuels, la chose sera exposée dans le budget.

Sir John A. Macdonald donne des explications sur les remaniements qui ont eu lieu dans le cabinet depuis la dernière session. La seule addition qui ait été faite au ministère, dit-il, est celle de l'hon. M. McLelan, qui a été choisi à raison de la nomination du ministre de la justice comme juge-en-chef de la Nouvelle Écosse. Sir Alex. Campbell a été transféré du ministère des postes à celui de la justice, l'hon. M. O'Connor, secrétaire d'Etat, est passé aux postes, et le président du conseil l'hon. M. Mousseau, a été nommé secrétaire d'Etat, M. McLelan devenant président du conseil.

L'hon. M. Blake fait une légère critique de la manière dont le gouvernement a procédé dans ces permutations et dans la nomination de M. McLelan.

Sir Robert Cartwright demande comment il se fait qu'un homme comme M. McLelan, qui a attaqué avec tant de virulence sir Chas. Tupper dans la législature de la Nouvelle Écosse, ait consenti à devenir le collègue de celui qu'il avait stigmatisé.

M. Boulton dit que s'il fallait réveiller toutes les vieilles rancunes d'un quart de siècle, on en verrait souvent de belles.

Sir Chas. Tupper dit qu'il comprend facilement que l'opposition agisse comme elle le fait en ce moment. Les nombreuses défaites qu'elle a essuyées ne sont certes pas de nature à adoucir son tempérament naturellement aigre et grincheux. Il donne des explications complètes sur le différend auquel il a été fait allusion.

L'hon. M. McLelan donne aussi des détails sur cette affaire.

Le débat continue sur la même question jusqu'à l'ajournement, les hon. MM. Pope, Anglin, Bowell, Blake, McCallum, McKenzie y prenant part. L'ajournement est voté à 6.15 heures.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 14.—Le nihiliste Lavroff, qui a reçu ordre de quitter le territoire français, pour avoir recueilli des souscriptions en faveur des familles des nihilistes exécutés, est parti pour Londres. Une soixantaine de réfugiés russes ont assisté à son départ.

MM. de Fallières et Boyssat ont été élus vice-présidents de la chambre des députés.

On dit que l'ambassadeur Jaurès va être nommé ambassadeur à St. Pétersbourg et que M. de Marcère le remplacera à l'ambassade française à Madrid.

Sur la demande de M. Allègre, gouverneur de la Martinique, le ministre des travaux publics vient d'envoyer dans cette île, un ingénieur des ponts-et-chaussées, M. Ch. Jourjon, qui est chargé de faire l'étude d'un avant-projet de réseau de chemin de fer dans toute la colonie.

Londres, 14.—Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, le sous-secrétaire des affaires étrangères a dit qu'il n'avait pas encore reçu de réponse du gouvernement américain au sujet du différend qui s'est élevé relativement à la question des pêcheries dans la baie de Fortune.

Une terrible explosion a eu lieu hier soir dans un charbonnage de la vallée de Rhondda, pays de Galles. Les maisons ont tremblé à deux milles à la ronde. Le nombre des victimes est inconnu. Comme c'était samedi soir, peu de personnes se trouvaient dans le puits. Deux mille ouvriers travaillaient habituellement dans cette mine.

Il y a eu deux explosions dans la mine de la Vallée de Rhondda. La première a tué deux personnes. Pendant qu'une troupe d'exploration descendait la seconde explosion s'est produite et cette fois il y a eu quatre victimes.

Limerick, 14.—M. Lloyd, magistrat, a été blessé par une personne qui a fait feu sur lui, près de Bodyke. Un agent de police qui l'accompagnait a été blessé mortellement.

Onze personnes accusées d'avoir assailli trois habitants du comté de Mayo ont été arrêtées.

Berlin, 14.—La première séance du comité chargé d'examiner le projet de loi tendant à amender les lois ecclésiastiques a eu lieu hier. M. de Gossler, ministre des affaires ecclésiastiques, a dit que M. de Schloetzer, qui négocie maintenant à Rome avec le Vatican touchant le projet de loi actuel, est muni de pleins pouvoirs. Le gouvernement désire la révision des lois de mai, mais il demande que les pouvoirs discrétionnaires dont il est investi restent la base de la législation sur le sujet.

Afin de ne point offenser la Russie le ministre de la guerre de l'Autriche a entièrement abandonné l'idée d'une occupation, même partielle ou temporaire, du Montenegro. Des négociations sont entamées avec le prince Nikita pour le passage des troupes autrichiennes à travers son territoire, si c'est nécessaire. Ceci a eu pour effet de décourager les insurgés.

On rapporte que le couronnement du czar a été remis au mois de septembre.

Alexandrie, 14.—Les arabes rebelles s'avancent sur La Mecque, afin de proclamer la déposition spirituelle du sultan de Turquie et la restauration du califat arabe.

Un autre cuirassé français est arrivé à Port Saïd et stationnera à Ismailia.

St. Pétersbourg, 14.—L'Université de Charkoff a été fermée à la suite de troubles causés par les étudiants dont trois ont été arrêtés.

On dit que le général Skobeloff a l'intention de se joindre aux herzégoviens.

Vienne, 14.—Les troupes autrichiennes souffrent énormément du froid en Bosnie. La moitié des hommes sont malades.

A TRAVERS LA VILLE.

FEU MGR. CAZEAU.—C'est à la Basilique et non à la Chapelle du Bon Pasteur, que sera chanté le premier service anniversaire de feu Mgr. Cazeau, jeudi, 23 du courant, à 9 heures.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque officiera solennellement.

Le mercredi 1er mars, à 9 heures, un second service solennel sera chanté dans la chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, pour le repos de l'âme du regretté prélat.

Les parents et amis sont respectueusement priés d'assister à ces deux services.

UNIVERSITÉ-LAVAL.—Demain soir, M. l'abbé Th. E. Hamel donnera dans l'amphithéâtre, et avec expériences, une conférence sur le sujet suivant : Etude physique sur la constitution de la matière.

UNION COMMERCIALE.—L'assemblée annuelle pour l'élection des officiers, aura lieu ce soir, à 8 heures précises. Tous les membres sont priés d'y assister.

MAIRIE.—M. Auguste Tessier, avocat, a été réélu unanimement maire de la paroisse de Rimouski.

TEMPÉRATURE.—Nous avons eu hier et aujourd'hui une température printanière. L'eau ruisselle dans les rues et l'on se croirait en plein mois d'avril.

PAVILLON DES PATINEURS.—Il y aura musique, ce soir, au Pavillon des patineurs.

INCENDIE.—Une grange appartenant au Dr. Lemieux et située au Gros Pin, a été détruite par le feu, samedi après-midi. On pense que c'est là l'ouvrage d'un incendiaire.

COMMERCE DE GLACE.—Lorsqu'on a commencé l'automne dernier, à couper la glace de la rivière St. Charles pour l'emmagasiner, nous avons attiré l'attention sur ce qui s'était pratiqué l'année précédente, exprimant en même temps l'espoir qu'on ne s'approvisionnerait pas dans le nouveau bassin ni à certains autres endroits de la rivière St. Charles où se déchargent les égouts de la ville. Rien n'y a fait encore, et quoique l'ingénieur de la cité ait écrit à ce sujet, l'hiver dernier, au bureau de santé et à la commission du havre, on continue de plus belle à couper de la glace aux endroits signalés. Dans l'intérêt de la santé publique, les autorités devraient intervenir.

SOCIÉTÉ DE PRÊTS ET PLACEMENTS.—L'assemblée générale annuelle de cette société a eu lieu lundi soir pour l'élection des officiers.

Il appert d'après le rapport des opérations de l'année 1881-82, soumis par M. Bourget, président, que la société a fait des placements pour un montant de \$58,822 dont \$47,050 sur garanties hypothécaires et \$12,772 sur garanties des actions.

Les profits nets de l'année, après avoir pourvu au paiement des frais généraux et des dividendes, sont de \$141.39.

Après l'adoption du rapport, il a été procédé aux élections.

Voici le résultat de la votation :

- L. Bourget, 588, réélu.
A. Gaboury, 496, élu.
C. W. Carrier, 491, réélu.
P. MacKay, 481, "
G. Bouchard, 471, "
J. M. Audet, 474, "
Vandry, 470, "
F. Kirouack, 455, "
Dionne, 426, "

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.—La municipalité du village de Lauzon comprend parfaitement l'avantage que retirerait sa population de l'établissement de manufactures dans ses limites. Elle demandera à la prochaine session de la législature, l'autorisation de voter \$10,000 pour la construction d'une manufacture chez elle. Elle a en outre décidé de faire à tout manufacturier qui s'établira dans ses limites, une remise de dix années de taxes pourvu qu'il n'emploie pas moins de quarante personnes.

ACCIDENT.—Un ouvrier du nom de Roger a failli se faire tuer ces jours derniers à la halle Montcalm. Il est employé par M. DeVarennes, qui a entrepris la reconstruction de la partie incendiée de l'édifice, et il était occupé à monter des échafaudages dont les mâchons devaient se servir pour faire les renduits. Au moment où il se trouvait au-dessous, l'un des appuis manqua et Roger a été enseveli sous les matériaux dont il s'était servi pour élever les échafaudages. On est venu de suite à son secours. Il était évanoui et on le transporta chez lui à St. Roch. Il est demeuré dans cet état plus d'une journée. Enfin il a repris ses sens et le médecin a pu lui donner des soins. Il a la figure décolorée et il éprouve des douleurs internes qui le font beaucoup souffrir. Il en a certainement pour une quinzaine sans retourner à l'ouvrage.

UNE AFFAIRE A SENSATION.—Plusieurs de nos confrères ont publié ces jours-ci une nouvelle à sensation que nous avons hésité à reproduire avant que d'autres détails ne surgissent. D'après la nouvelle en question, un homme dont la famille demeure à St. Sauveur, avait été assassiné à Montréal et sa femme ayant reçu un télégramme à ce sujet était montée immédiatement pour se rendre compte des faits.

Le Morning Chronicle contenait ce matin des renseignements plus précis sur ce prétendu drame. Un nommé Peter Thousell, employé dans les écuries de louage de M. Larin, rue St. Charles Borromée, Montréal, aurait quitté son domicile le 15 janvier, so disant pour se rendre à l'église, et n'a pas été revu. Tout ce qu'on a pu apprendre sur son compte, c'est qu'il a passé cette journée dans une auberge de la rue des Commissaires d'où il est parti à onze heures du soir.

Le nommé Thousell a été employé pendant quelque temps comme ingénieur à bord du Napoléon III, et aussi à l'Ascenseur de Québec. Il passait pour un homme sobre. Les personnes qui pourraient donner quelques renseignements à son sujet, sont priées de

les communiquer à sa famille qui demeure au No. 77 rue Boisseau, St. Sauveur.

COUR DU RECORDER.—Le recorder Déry a eu à prononcer hier sur le sort d'une escouade de ratatouille. Anne Samson a été condamnée à \$100 d'amende plus les frais, ou six mois de prison, pour tenir une maison malfamée. Kitty Chequay et Eda Kavanagh, ont été condamnées chacune à \$50 ou trois mois de prison pour habiter une maison de mauvaise réputation. A défaut de paiement de l'amende, elles ont été logées à la prison. Plusieurs autres personnes accusées d'avoir fait du tapage dans une maison semblable, ont été acquittées, la partie demanderesse ne comparissant pas contre elles.

COUR DE POLICE.—Les nommés Paquet et Bérubé, qui ont été arrêtés la semaine dernière, pour assaut et vol sur la personne d'un bourreur du nom de Bélanger, se sont avoués coupables ce matin. Ils ont été condamnés séance tenante, à cinq ans de pénitencier chacun.

Portelance, qui avait été arrêté sous accusation d'avoir volé une valise, a plaidé innocent. Son procès a été remis à une date ultérieure.

DINER A L'HON. JUGE H. E. TASCHEREAU.

Un grand dîner a été donné, samedi dernier, au juge Taschereau, de la Cour Supérieure, au St. Lawrence Hall, par le Barreau de Montréal, à l'occasion de sa première visite officielle en cette ville. Environ cinquante personnes se sont empressées de faire honneur par leur présence au juge distingué, fêté par le Barreau. Le Bâtonnier général W. Robertson présidait, ayant le juge Taschereau à sa droite et à sa gauche sir A. A. Dorion, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine. L'hon. R. Laflamme, C. R., occupait le siège de vice-président.

Parmi les invités on remarquait les hon. juges Cross, Baby, Johnson, Torrance, Rivest et Jetté, M. Geo. Duval, Régistrateur de la Cour Supérieure, et M. W. D. Hogg, conseil du gouvernement fédéral. Au nombre des avocats présents se trouvaient MM. S. Bethune, C. R., T. W. Ritchie, C. R., W. H. Kerr, C. R., A. Lacoste, C. R., C. A. Geoffrion, J. M. Loranger, C. R., F. X. Archambault, C. R., L. O. Taillon, C. R., C. P. Davidson, C. R., J. B. Branchaud, J. J. Curran, C. R., R. Préfontaine, N. W. Tremblay, F. L. Beique, Geo. Macrae, C. R., E. Carter, C. R., Jos. Douthé, C. R., Jos. Duhamel, C. R., Hon. L. R. Church, C. R., M. N. Tait, C. R., J. L. Morris, J. J. MacLaren, C. R., L. Pagnuelo, C. R., C. C. de Lorimier, C. R., A. H. Lunn, J. E. Robitoux, A. C. St. Pierre, J. S. Archibald, J. N. Greenshield, Harry Abbott, E. L. de Bellefeuille, J. A. Joseph, G. H. Stephens et le sheriff Chauveau.

Après avoir rendu ample justice au menu recherché servi par le propriétaire de l'hôtel, le Président proposa les santes suivantes qui furent accueillies avec enthousiasme :

La Reine.
Notre hôte.—Réponse par l'hon. juge Taschereau.
La Cour d'appel.—Réponse par sir A. A. Dorion, et les hon. juges Cross et Baby.
La Cour Supérieure.—Réponse par l'hon. juge Johnson.

Le toast au Barreau de Montréal fut ensuite proposé par les hon. juges Taschereau et Johnson.

MM. S. Bethune, E. Carter, Jos. Douthé, C. R., l'hon. R. Laflamme répondirent avec une verve pleine de sel et d'éloquence.

Puis les toasts suivants furent proposés : Le Barreau d'Ontario.—Réponse par M. Hogg.
Le sheriff Chauveau.—Réponse brillante par M. Chauveau.

Les jeunes membres du Barreau de Montréal.—Réponses par MM. Abbott et G. H. Stephens.

Les Dames.—Réponse par Geo. Macrae, C.R.

Le Président lut alors une lettre d'excuse de l'hon. J. J. C. Abbott, et tout le monde se sépara vers minuit après une soirée des plus agréables et une démonstration qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont organisée qu'à celui qui en était si dignement l'objet.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

A l'assemblée annuelle des membres de cette société, tenue lundi, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

- Président—Hon. P. Fortin, M.P.
Vice-Présidents—H. H. Miles, L.L.D. D. C.L., Lieut.-Colonel W. Rhodes, H. J. J. B. Chouinard.
Secrétaire-Correspondant français—Dr. N. E. Dionne.
Assistant—N. LeVasseur, écrivain.
Secrétaire-Correspondant anglais—W. C. Seaton, écrivain.
Assistant—Crawford Lindsay, écrivain.
Secrétaire-Archiviste—D. Tims, écrivain.
Assistant—J. J. Frémont, écrivain.
Trésorier—L. P. Strois, écrivain, N. P.
Bibliothécaire—E. T. Fletcher, écrivain.
Membres adjoints du comité—F. Ledroit, écrivain, Chevalier C. Baillargé, E. C. Tache, écrivain, G. Stewart, junior, écrivain, et J. V. Gale, écrivain.

DIALOGUE D'ANTICHAMBRE.—Ah ! on a bien raison de dire que la mauvaise herbe croît toujours.

—Eh bien, et la bonne ?
—La bonne, c'est différent, ça fait sauter l'anse du panier.

FAITS DIVERS.

UNE FEMME INFIDÈLE.—Un homme de notre ville, dit le Courrier de Montréal, et que l'on dit être bien posé, s'en allait jeudi dernier selon son habitude prendre le dîner chez lui. Arrivé à la maison il fut aussi surpris que navré, de trouver une lettre d'adieu, écrite de la main de son épouse. Elle lui disait "qu'elle ne le considérait plus comme son mari, et qu'elle en avait pris un autre de son choix." Après quelques moments de réflexion, il put s'expliquer la scène. Elle est accompagnée de bien tristes circonstances. C'est toute une histoire et une histoire de plusieurs mois. Il y a à peu près trois années que ces deux personnes sont mariées.

Jusqu'à il y a quelque temps, ils vécut dans la paix la plus parfaite, et au sein du bonheur que l'on trouve au foyer. Mais la pauvre humanité est bien faible et le cœur oublie le devoir et se laisse aller à des penchants infâmes. Par un esprit d'économie supposée la jeune femme crut un jour (c'était au mois de novembre dernier), faire plaisir à son mari en lui suggérant l'idée de louer une des chambres de la maison, qui d'ailleurs était beaucoup trop spacieuse pour l'usage de la petite famille. Le bon mari voyant en sa femme le désir de le voir prospérer fit bon accueil à la proposition. Aussitôt on se mit à préparer un écriteau, et quelques instants après, l'étiquette "Chambre à louer" se lisait sur la porte. Une demi-heure s'était écoulée qu'un beau grand garçon, bien mis, et aux manières distinguées frappait à la porte et venait s'enquérir des conditions du loyer. On fit vite le marché et le soir même le nouvel hôte venait s'installer dans ses nouveaux quartiers. Ce jeune homme qui connaissait d'ailleurs la maîtresse de la maison depuis près d'une année, la traita comme une parfaite étrangère et rien ne faisait présager les désagréments qui devaient bientôt arriver. Certains petits détails éveillèrent les soupçons de l'époux.

Il y a quelques jours, il alla aux informations, et il rencontra un ami charitable qui lui dévoila certains faits qui devaient l'attrister. Il connut, dans presque tous ses détails, la conduite de son épouse. A partir de ce moment, ils ne goûtèrent plus de bonheur. Le matin d'un de ces jours derniers, il revint à la maison beaucoup plus à bonne heure que d'habitude : une circonstance trop pénible à raconter, lui fit connaître sa position dans toute son horreur. Dès ce moment les querelles commencèrent. Chaque jour présentait sa nouvelle liste de disputes. Enfin, jeudi dernier, après un orage plus violent qu'à l'ordinaire, la jeune femme laissait le toit conjugal en compagnie du triste héros de ce drame. La police informée fit des recherches, et découvrit que ces deux personnages n'avaient pas encore quitté la ville.

Il est très probable que l'affaire sera portée devant les tribunaux.

BIEN JOUÉ.—Les lyncheurs n'ont pas eu la main heureuse dernièrement dans le comté d'Ottawa, état du Michigan. Sept individus ayant voulu pénétrer dans la prison du comté pour en arracher un prisonnier, y ont été à leur grande surprise enfermés eux-mêmes par la femme du geôlier et condamnés pour assaut à \$100 d'amende chacun.

PANIQUE AU THEATRE D'ALGER.—Le 30 janvier on jouait Patrie devant une salle comble.

La foule était surtout considérable aux galeries supérieures et aux petites places. Tout à coup, pendant le troisième acte, le feu prit dans le magasin des accessoires, situé à l'extrémité du théâtre.

Quelques spectateurs des troisième galeries aperçurent tout à coup une grande lueur au-dessus du lustre, ainsi que des flammèches.

Saisis de frayeur, ils crièrent : "au feu !" et se précipitèrent dans les escaliers pour s'enfuir.

Ce fut le signal d'une indicible panique dans toute la salle, et la terreur fut portée à son comble.

Pendant quelques minutes, une bousculade affreuse, impossible à décrire, se produisit. Les spectateurs affolés se précipitèrent vers les issues, enjambant les fauteuils, envahissant les loges.

Le rideau de fer qui sépare la scène de la salle fut aussitôt abaissé, mais la foule affolée se précipitait toujours dans les escaliers.

Grâce à la rapide organisation des secours, ce commencement d'incendie fut rapidement éteint et la représentation put même être reprise après trois quarts d'heure d'interruption.

Il n'y a eu aucun accident grave à déplorer. Un certain nombre de spectateurs ont cependant reçu des contusions

plus ou moins sérieuses, et beaucoup de vêtements ont été lacérés ou perdus. Le gouverneur général et le préfet d'Alger, qui assistaient à la représentation, se sont immédiatement rendus sur la scène et ont visité l'endroit où le feu avait pris.

Ordre a été donné de laisser toutes les choses en l'état où elles se trouvent, pour que l'enquête puisse établir les causes de cet incendie—qui eut pu avoir des conséquences terribles—et déterminer les responsabilités encourues.

FAITES-EN L'ESSAI.—Le rhumatisme faisait autrefois le désespoir de l'humanité. Il n'a pas fallu moins que l'huile St Jacob pour faire disparaître cette source de souffrances. Si tout le monde recherche ce remède dès la première année qu'il est en opération, que sera-ce donc dans six ans ? M. H. Johnson, Kansas, qui a souffert beaucoup de rhumatisme, déclare qu'il n'a trouvé du soulagement que dans l'usage de l'huile St Jacob. Il en conserve toujours plusieurs bouteilles dans sa maison et prétend même que ce célèbre remède agit avec efficacité sur d'autres maladies que le rhumatisme. Selon lui l'huile St Jacob peut être employée avec succès dans les cas de brûlures, entorses, coupures, contusions, etc. M. Johnson qui souffrait du rhumatisme depuis de longues années, est maintenant parfaitement guéri.

BAUME DU ST. HOMME JOB.

Le grand remède le plus sûr et externe pour la Dyspepsie, les maladies du foie, les Acidités de l'estomac, le mal de tête et Rhumatisme, les maladies des reins, le choléra du pays, etc. Jamais aucune préparation sur terre n'a égalé le Baume du St. Homme Job pour obtenir la guérison de toutes les maladies plus haut mentionnées. Essayez le Baume du St. Homme Job et vous aurez entière satisfaction. L'essai ne coûte que 25 centimes seulement la bouteille.

L. E. HUGUE, Vendeur par tous les Droguistes et tous les marchands Epiciers P. H. Q. 8 février 1882—1mp

EMULSION DE PUTTNER.

D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, je n'ai pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner, et je ne puis que continuer à la recommander comme une médecine sûre et d'une grande valeur.

C. F. COCHRAN, Chimiste et droguiste, Kentville.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACHE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panache domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre s'il est en lien dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la bouteille.

MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillée par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 30 janvier 1882—q&h

PIANO KNABE

De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Ces instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence seuls, ils ont obtenu une prééminence non contestée, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

Seule agence à Québec

BERNARD & ALLAIRE. Aussi—Les célèbres Pianos Weber & Co., Novcomb & Co., Dominion Piano Co., Geo. W. Weber, Stevenson & Co., Behring & Co. Harmoniums d'Église et de Salon des fabricques suivantes: Dominion Organ Co., J. Ester & Co., Smith Organ Co., O'Doherty & Co., Mason & Hamlin. Conditions faciles. Prix très bas.

BERNARD & ALLAIRE, 6, rue la Fabrique.

Machines à Coudre de renom:—Williams, Singers, Appleton, Oscillating Shuttle, Wheeler & Wilson, White, etc. Conditions, payable par versements. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique, 6, rue la Fabrique, Québec

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pneumonie incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les baumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent du soulagement dans l'asthme, la bronchite, le rhume, le catarrhe, et les maux de la gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi les quelques remèdes utiles du siècle. En vente partout à 25c la boîte. mars 1881—laq&h

EMULSION DE PUTTNER.

M. C. E. PUTTNER. Cher monsieur, — Nous avons vendu votre Emulsion d'huile de foie morue pendant plusieurs années, c'est-à-dire depuis que vous avez commencé à la fabriquer, et nous avons pu nous convaincre que la vente allait toujours croissant, particulièrement dans ces dernières années, vu qu'elle était bien plus connue et mieux appréciée qu'au paravant. La demande a été bien plus considérable que pour toutes les autres Emulsions combinées d'huile de foie de morue. Vos serviteurs,

BROWN, FRÈRES & CIE, Chimistes et droguistes.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 11 h., 15 février 1882. Premières cotes Bohanz Sterling 3 jours 4.90; soixante jours 4.85; Greenbacks, 0.

ACTION DE BANQUES, ETC.

Table with columns: ACTIONS, Valeur des Actions, Dernier dividende, Vendeurs par \$100, Acheteurs par \$100. Rows include Banque Montréal, Marchands, Commerce, Toronto, Fédérale, Molson, Peuple, Jacques-Cartier, Union, Québec, Nationale, Bchange, Impériale, Cie. du Télégraphe de Montréal, etc.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

13 février 1882. FLEUR—Extra Supérieure, \$6.25 à \$6.35; Extra Supérieure, \$6.15 à \$6.20; Fancy, \$6.10; Extra du Printemps, \$6.00 à \$6.10; Supérieure, \$5.85 à \$5.75; Porte de Bonanza, \$7.00 à \$7.30; Fine, \$4.75 à \$5.00; Middlings, \$4.05 à \$4.20; Recoups, \$3.60 à \$3.75; Sacs d'Ontario, \$2.75 à \$2.90; Sacs de la cité (délivré) \$3.60 à \$3.80. RIZ—100, 0.000 minots; Avoine, 5,700 minots; Barley, 1,000 minots; Fleur, 2,812 qrts.; Alcalis, 59 do.

LAMPES!

Nous avons résolu de vendre les articles ci-dessous à des prix très inférieurs aux prix réguliers: Lampes de Muraille pour passages, \$0.45; Lampes de Muraille pour salles, \$0.65 à 1.00; Lampes suspendues, simples, 1.25 à 1.75; Lampes suspendues, doubles, 2.00 à 4.00; Et une grande variété de Lampes de table à des prix extraordinairement bas. AU DÉPÔT D'HUILE ASTRALE 66 RUE DE LA FABRIQUE. 11 février 1882.

DÉCÈS.

Mardi matin, au faubourg St. Jean, à l'âge de 72 ans, Madame Julie Tardif, épouse de M. Jean-Baptiste Carpentier. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures. Le convoi funéraire quittera la maison mortuaire, rue d'Alouette, à 8 1/2 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Au Détroit, Michigan, le 3 février, Mme veuve Pierre Lavioie, épouse de M. Ed. Soudard.

Announces Nouvelles.

A VENDRE.

Cette magnifique propriété maintenant occupée par M. le notaire Guy, et située à St. Roch de Québec, rue de la Reine, Nos. 90 et 92, près de la rue du Front. Le terrain meure 65 piés de front sur 70 de profondeur, la maison est en briques et en très bon ordre, et est entourée d'arbres qui en font une des plus belles résidences privées de St. Roch. Cour, fouris, etc., etc. S'adresser à M. P. LABERGE, N. P., 114, rue du Pont. 15 fév. 1882—151

Raccommodage des Chaussures.

M. Edouard Méthot, 280 rue St. Joseph, St. Roch, se met à la disposition du public en général, qu'il recommande toute espèce de Chaussures mais plus particulièrement les Cliaques. Les raccommodages sont faits avec soin et à bon marché. Une visite est respectueusement sollicitée. EDOUARD METHOT. 14 février 1882—Sjp

Announces Nouvelles.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Le soussigné ne faisant plus partie de la société VANDRY & BELANGER a ouvert un magasin à l'ENSEIGNE DU CASTOR, No. 29 RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS L'HOTEL BLANCHARD. Il aura toujours en mains un assortiment de Marchandises bien choisies et il espère que ses pratiques et le public lui continueront une part de leur patronage. EDMOND BELANGER. No. 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville. 14 février 1882—151

ON DEMANDE

Plusieurs jeunes garçons pour faire la distribution de l'Événement à domicile.

ON DEMANDE

Deux hommes pour livrer la Bière à domicile (Beer Driver.) Bon salaire pour de bons hommes. Aussi un jeune homme comme assistant vendeur de livres. S'adresser le Vendredi et le Samedi au No. 261, rue St. Valier. 10 février 1882—150

APPRENTI DEMANDE

On demande UN APPRENTI manœuvre. Il est nécessaire qu'il soit muni de bonnes recommandations. S'adresser chez A. J. G. DUGAL, No. 34 rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. 13 février 1882—31

COMMIS DEMANDE.

On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises sèches. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 7, RUE ST. PIERRE. 7 janvier 1882.

COMMIS DEMANDE.

On demande un Commis d'expérience, ayant servi dans le commerce de Marchandises Sèches et possédant l'Anglais et le Français. S'adresser à F. M. DECHENE, Entre 6 et 7 heures p.m. Résidence Privée, No. 106, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. 3 février 1882.

Commis Demandes.

On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais. S'adresser à FLORENT GUAY, 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec, 4 février 1882.

JEUNES FILLES DEMANDEES.

Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le 1er mars, dans un des nouveaux magasins de Marchandises Sèches sur la rue St. Jean, en faisant application à la BOITE 93, BUREAU DE POSTE, QUEBEC. 25 janvier 1882—1m

PROPRIÉTÉ A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Remise, Bcuries. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St. Roch. Elle est située rue du Roi, 108 et 170, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire ou au NOIAIRE LECLERC, 34, rue de la Couronne. 8 février 1882—1mp

M. BROWN

Agent à Québec pour la vente des VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

Beau de-vie de Cognac, de A. Matignon & Cie. M. Boitard. Champagne Sans pareil et Le Diamant, de W. H. Mills. Whiskey écossais de Ben. Willis. Jus de Citron de la Co. des Vins Occidentales.

Bureaux:

113 RUE ST. PIERRE. 10 février 1882.

POUR LES FETES.

Afin de bien recevoir les visites, n'oubliez pas que la Célébre Bière et Porter Labatt de Londres n'ont pas d'égal comme breuvage de santé. Certifié par les cert. fiats ci-dessous. Certificat de J. Baker Edwards, Esq., M. A. Ph. D., C. L., Professeur de Chimie et Analyse public. Côte du Beaver Hall, Montréal, 28 Décembre 1879.

Je certifie par les présentes que j'ai analysé plusieurs demi-gallons de l'India Pale Ale de la "XXX Stout" de la distillerie de John Labatt, Londres, Ont., et mis en bouteilles par J. B. Richer de cet e cité. Je les ai trouvés des Bières remarquablement pures, distillées du plus pure houblon et orge germée. J'ai examinées celles distillées en mars et octobre, et je les ai trouvées de même qualité. Contenant peu d'alcool, elles peuvent être recommandées aux invalides ou aux convalescents, lorsque des breuvages d'orge germés sont requis comme toniques. (Signé) JOHN BAKER EDWARDS, PH. D.

Demandez à vos Epiciers ou autres Vendeurs de Bière la Bière et Porter Labatt de Londres

N. Y. MONTEUIL, Seul Agent, No. 179, rue St. Paul. Québec, 21 décembre 1881.

Écran de Livres Rares et Précieuses

Par OCT. LEMIBUX & CIE. Jeudi le 23 Février

A notre salle d'écrit, 23 rue et faubourg St. Jean, Québec. Nous avons reçu instruction des intéressés d'une succession de vendre à l'encan Jeudi, 23 Février, à notre Salle d'écrit, rue et faubourg St. Jean, une magnifique collection de Livres, titres choisis consistant en Ouvrages Canadien, Littérature, Histoire, Théologie, Dictionnaires, etc., etc., le tout bien relié et en ordre parfait. Le Catalogue sera prêt à être distribué vendredi le 17 courant; tous ceux qui désirent obtenir un Catalogue voudront bien nous en faire la demande par la poste ou à notre Salle. Le tout sera visible Jeudi seulement, le jour de la vente. La vente commencera à 7 heures p.m. précises. Le tout sera vendu absolument sans réserves. OCT. LEMIBUX & CIE., Encanateurs. 13 février 1882.

Le Dentifrice Elliott

Nettoie les Dents!

Le Dentifrice Elliott

Purifie L'haleine!

Le Dentifrice Elliott

Durcit les Gencives!

ETANT SUR LE POINT

DE DEMENAGER

Au magasin occupé aujourd'hui par MM. WURTELE & CIE.

MM. WURTELE & CIE.

Marchands de Nouveautés

No. 73 rue St. Pierre,

Les articles de montre ci-dessous seront vendus pendant le mois de février

A DES PRIX TRES REDUITS:

Services à Diner et a Dejeuner,

Services à Diner,

Services à Bessert,

Services à The,

Services de Chambre,

Bustes et Statues en Marbre

de Paros, Services à Toilette de Cologne

Vases de Bohème, Argenterie, Candelabres a Kerosine, Pendants, Lampes de Salle, Lampes de Table, Lampes de Muraille. F. T. THOMAS, SALLE D'EXPOSITION: 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

UN HIVER AU POLE NORD.

Le Journal de Genève fournit de précieux détails sur le séjour dans les glaces polaires des marins de la Jeannette...

L'expédition partit. La Jeannette atteignit sans dommages les premiers havres arctiques. Jusqu'au delà du 75° degré de longitude, on peut suivre le chemin parcouru...

Le 15 septembre, nous atteignimes le golfe Cumberland. La température moyenne était de 40° au-dessous de zéro.

L'équipage construisit une maison de glace, la meubla de quelques barils, de peaux et de six caisses de conserves.

Encadrons ici une courte et saisissante description des paysages polaires. Des montagnes de glace, des plaines de glace, des îles de glace...

Pendant ce jour un que le soleil fait respirer la glace d'un éclat aveuglant. Sous ses pâles rayons, elle se fend et se divise...

Puis la nuit, une nuit éternelle, succède à ce jour énervant, les ténèbres s'étendent au milieu desquelles on distingue des fantômes immenses qui, lentement, se meuvent dans l'ombre.

Le jour il comprend les chocs de deux glaçons et le fracas qui en résulte. Le soleil est là, c'est encore la vie. Mais la nuit, ces mornes déserts lui apparaissent comme ces espaces incréés et chaotiques que Milton a placés entre l'empire de la vie et celui de la mort.

Au milieu des hallucinations, des éblouissements du martyre dans cette espèce de fantôme de la vie, pendant cette léthargie qui l'étreint et le paralyse, apparaît, comme complément de rêve la fantasmagorie sanglante de l'aurore boréale.

Le ciel noir s'éclaircit tout à coup d'une immense lueur. Un arc plus vif s'arroudit sur ce fond de flamme; des rayons en jaillissent, mille gerbes s'en élancent. C'est une lutte de dards bleus, rouges, verts, étincelants qui s'élèvent, s'abaissent, cherchent à se dépasser, éclatent et se confondent. La vision pâlit. Mais, dernière féerie, un dais splendide, la couronne, s'épanouit au sommet de toutes ces magnificences.

C'est au milieu de ces terres désolées, un face de ces spectacles terrifiants et grandioses, que nous avons passé l'hiver de 1880-1881.

D'autres phénomènes, assez fréquents dans les régions polaires, varient de temps en temps les tableaux étranges qui se déroulaient sur nos têtes. Tantôt le soleil nous paraissait double, dif-

forme, et tantôt quatre ou huit lunes se levaient à l'horizon. Des troncs d'arbres fossiles, venus ou ne sait d'où, s'élevaient par le frottement violent des glaces. Des colonnes de fumée s'élevaient aussi dans le brouillard, nous donnant l'illusion d'un campement d'êtres humains. Quelquefois un mirage trompeur nous dévoilait de riants campagnons, couvertes de bouleaux et de vert gazon. Nos hommes s'élançaient, mais une muraille de banquises était là, et après elle c'était encore et toujours la plaine glacée, les roches nues et la mer sans bornes, semées d'îles mouvantes, sous le choc prodigieux desquelles notre pauvre navire semblait prêt à sombrer.

Bientôt l'hiver sévit dans toute sa rigueur. Le thermomètre descendit à 52 degrés. Notre abri misérable s'ensevelit sous quatorze pieds de neige, et des vents impitoyables, chargés de grêlons aigus, nous forcèrent, sous peine de mort, à entretenir jour et nuit, de charbon et d'huile de phoque les deux poêles qui conservaient un peu de chaleur à notre sang.

Je m'amusai, un jour, à faire glacer du mercure et à le battre sur une enclume. Notre eau-de-vie, congelée, avait l'aspect d'un bloc de topaze. La viande, l'huile et le pain se divisaient à coups de hache. Josuah, le maître d'équipage, oubliant un soir de mettre son gant droit; une minute après, sa main était gelée. Pour ranimer la circulation, le pauvre diable voulut tremper ses doigts inertes dans de l'eau tiède. Elle se couvrit aussitôt de glaçons, et le docteur dut couper le membre mort de notre infortuné compagnon, qui succomba le lendemain.

Vers le milieu de janvier, une caravane d'Esquimaux vint nous demander quelques poissons secs et de l'eau-de-vie. Nous joignimes du tabac à ces maigres présents, qui furent acceptés avec des larmes de joie. Le chef de ce clan, vieillard débile, nous conta que, le mois précédent, il avait mangé sa femme et ses deux garçons, n'ayant plus rien autre chose.

Enfin, le soleil perça les brumes de ce funeste hiver. Le 20 mai, nous essayâmes de mettre le nez à l'air printannier. Des regards bleus rôdaient autour de notre abri et se chauffaient les pattes contre les tuyaux de nos poêles; nous en abattimes deux ou trois.

Le thermomètre regagna les hauteurs de dix degrés et les savants de l'expédition purent reprendre leurs travaux.

Parvenus en traîneau jusqu'à 83° parallèle, ils découvrirent, à trente cinq milles au nord de l'île Disco, un riche gisement de houille, des argiles pétries de coquilles et de schistes où abondaient les empreintes fossiles de végétaux inconnus. Plus de six cents espèces de dyctylodones, d'arbrisseaux à fleurs et à fruits, qui devaient former une séduisante parure dans ces régions aux temps préhistoriques, furent recueillis ainsi. De nombreux spécimens de roches et de minéraux complétaient ces trésors. Le monde avant nous devra de précieuses découvertes, et si une nouvelle expédition, plus heureuse que nous, atteint le but que nous avons été si près de toucher, d'inappréciables conquêtes élargiront le vaste domaine de la science.

Après seize mois de privations, de fatigues et de dangers dont il est impossible de concevoir une idée, nous revînmes sur nos pas, et l'expédition put aborder aux rives sibériennes, où elle attend le retour des deux canots égarés.

MARCHANDISES D'ETAPE

Notre assortiment de Marchandises en Coton et en Toile est maintenant au complet. Nous offrons les meilleures fabriques qui puissent être obtenues...

Coton blanc fort. Coton à oreillers. Couvre-pieds blancs et autres. Coton uni et croisé de toute largeur pour draps de lits.

Une grande variété d'Indiennes et Coton satinés exprès pour Robes d'enfants. Batiste estampée Anglaise et Française pour Chemises de messieurs.

GLOVER, FRY & Cie.

28 janvier 1882.



LE GRAND REMEDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

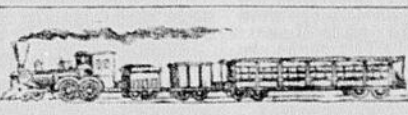
Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

A VENDRE

UN EMPLACEMENT situé rue et faubourg St. Jean, près de l'Eglise. S'adresser à J. SAVARD, 9, rue St. Pierre (en haut), Basse-Ville.

13 février 1882-1mp



Chem. de Fer Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit:

Table with 4 columns: Mixte, Malle, Expr's, and Departure times for various routes like Hochelaga, Ottawa, and St. Jérôme.

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa.) Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Bureau Général, 13, Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

202, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUEBEC. OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. BENEVAL, Sarntendant Géral. 4 janvier 1882.

A VENDRE A LA

Librairie A. T. Garant

No. 17 et 19, rue St. Jean, H.-V., Porte voisine de la Banque d'Epargne.

Langage des fleurs et des fruits. Recueil de compliments et lettres. Parfait secrétaire des Amants.

Langage des fleurs et des fruits. Recueil de compliments et lettres. Parfait secrétaire des Amants. Nouveau jardin d'Amour. Trente ans de la vie d'un joueur. Histoire de Cartouche. Nouvelle académie de jeux. Recueil de calembourgs. Le grand oracle des dames. La clef des songes. La grande cartomachie. Paul et Virginie. Lettres et épitres d'Héloïse et Abélard. Sténographie Duployé. Daudetsuma Roamestan. Le Nabab. Boisgobey. Les jambes noires, 2 vols. Stael. Corinne ou l'Italie.

POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878

Obtention du premier prix

Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant

20,400,000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout.

JOHN HOPE & Cie., Agents Généraux, Montréal.

1 février 1882-94m

A LOUER.

La maison occupée par J. A. Garneau, éc. M. D., située, Rue Desfossés No. 181. S'adresser à JOS. LABREQUE.

2 février 1882-1m-1fs

CADEAUX! CADEAUX!

CHEZ

Renaud & Cie.

24, RUE ST. PAUL.

Justement arrivé d'Europe et des Etats-Unis

Un magnifique assortiment de

Vases en porcelaine et d'objets en plaqué

De tous les prix et pour tous les goûts.

AUSSI

CHANDELIERS

Depuis 2 jusqu'à 4 lumières.

"PATRONS NOUVEAUX."

Nous offrons toujours au public l'Huile Astrale, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie Huile Astrale, la même qui est offerte en vente chez M.M. Peverley & C. Co., et autres.

ACTUEL

L'HUILE KEROSENE!

Huile employée communément pour l'éclairage des égises.

ACTUEL - Sets à toilette, Pots à l'eau, etc., etc.

AINSI QUE

VERRES A VIN A 60 CTS. LA DOUZAIN

ED. DOLBEK, tenant.

Québec, 27 décembre 1881.

Labor omnia vincit!

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une préparation fautive, mais qu'elle fait tout le bien promis.

Lisez ce qu'en dit le Révd. P. J. Filieul: WEYMOUTH, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait. Aussitôt après avoir pris la médecine, on demeure convaincu que ce n'est pas une préparation fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on en attend et qu'elle promet.

Je suis âgé de 62 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les devoirs que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement endetté envers votre Emulsion, pour la vigueur de ton que j'apporte à des personnes souffrant de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et je me plais à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.

En vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué.

P. J. FILIEUL, ministre épiscopalien.

EMULSION DE PUTTNER

J'ESTIME QUE C'EST UN REMEDE SOUVERAIN

HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

Votre dévoué, MME. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER

EST LE GRAND DESIDERATUM.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Cher monsieur: J'éprouve un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question. Elle est aussi agréable au goût, chose très désirable dans les préparations à l'huile de foie de morue.

ARCHD. LAWSON, M. D., M. R. C. S. etc., Médecin à l'Asile des aveugles et Professeur de chirurgie au Collège Médical de Halifax.

DEMANDEZ

L'Emulsion d'huile de foie de morue

DE PUTTNER

COMBINEE D'HYPOPHOSPHITES, ETC.

Prix - - - 50 cents.

En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, LaRoche & Cie., et chez tous les Pharmaciens.

Adresse: Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E., 7 janvier 1882.

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Province, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de la Compagnie du chemin de fer de la Rivière Nord, du deuxième jour d'août et de dix-neuf jours de Novembre mil huit-cent-soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, le seizième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant M. Louis N. Dumoulin, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.

J. A. CHAPLEAU, Commissaire des chemins de fer. Québec, 29 décembre 1881. 21 décembre 1881-2m

A. O. RAYMOND

LIBRAIRE IMPORTATEUR

46, rue la Fabrique H.-V.

Atouts au Ciel, manuel de l'âme pieuse A. M. D. G., Paris, 24me édit., 1880, 1 vol., broché prix \$1.20.

La voie de la paix intérieure, dédiée à Notre-Dame de la paix, par le P. de Lichen de la Compagnie de Jésus, 1 fort vol., broché prix \$0.90.

Les douleurs de la vie, la mort, le purgatoire, espérance et consolation par M. F. bby V. Postel, 1 fort vol., broché prix \$1.00.

À la porte du Paradis, jugement de Dieu, par M. P. S. M. Verani, 1 vol., broché prix \$1.00.

Directions spirituelles, 1 vol., broché prix \$1.00.

De l'Esprit et de la vie de sacrifice dans l'état religieux, par le P. S. M. Verani, 1 vol., broché prix \$1.00.

Les religieuses modèles, dans les diverses fonctions de la vie régulière par le R. P. Huguet, 1 vol., broché prix \$0.80.

Immolation et charité dans le gouvernement des âmes, insérée à une supérieure de communauté par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

La religieuse dans la solitude, retraite spirituelle par le Père Piamonti, 1 vol., broché prix \$0.50.

Les douleurs passion de Notre-Seigneur J. C. d'après les méditations d'Anne Catherine Emmerich, 1 vol., broché \$0.60.

2 février 1882.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.

Le douze-mois de la vie de Jésus-Christ, par le P. S. M. Gérard, 1 vol., broché prix \$0.50.